

Nouméa, le 10 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les acteurs du monde économique se félicitent de l'adoption in extremis de la loi de finances de fin de gestion, votée à l'Assemblée nationale quelques heures avant la chute du gouvernement Barnier. Cette loi qui prévoit une aide exceptionnelle de 27 milliards de francs, accordée à la Nouvelle-Calédonie, pourrait permettre d'éviter un effondrement économique et social d'ici la fin de l'année.

Celle-ci vise en effet à garantir le financement indispensable des collectivités locales, des dispositifs de chômage, du RUAMM et des hôpitaux et du système électrique.

Il appartient désormais aux membres du Congrès de valider cette aide et de l'intégrer au budget principal de la Nouvelle-Calédonie, lors de l'examen de la décision modificative n°6 (DM6), qui se tiendra ce mercredi 11 décembre au congrès.

Les représentants d'NC ECO en appellent à la responsabilité de tous les élus et espèrent que l'intérêt général et la survie du territoire sauront guider le choix de l'ensemble des décideurs politiques. Il en va de la survie de la Nouvelle-Calédonie.

Si la censure du gouvernement de Michel Barnier n'est pas une bonne nouvelle, aussi bien pour l'Hexagone que pour les territoires d'outre-mer, tant l'instabilité politique impacte l'économie réelle et ralentit les besoins urgents de relance et de reconstruction, il convient de garder à l'esprit que cette nouvelle tranche d'aide, accordée à notre territoire et rendue possible grâce à la mobilisation et la détermination de nos parlementaires, est cruciale pour la survie, à très court terme, de notre territoire. Alors que nous redoutions que la Nouvelle-Calédonie ne soit sacrifiée en cas de censure, l'adoption de cette loi de fin de gestion nous offre la possibilité de sauver ce qui peut encore l'être en cette fin d'année 2024.

La non-adoption de la DM6 conduirait par conséquent la Nouvelle-Calédonie dans une situation irréversible et serait totalement contradictoire avec la volonté politique affichée et partagée de redresser l'économie calédonienne avec l'appui de l'Etat.

Par ailleurs, les représentants d'NC ECO prennent acte de la déclaration du chef de l'Etat concernant le dépôt, avant la mi décembre au Parlement, d'une « loi spéciale » permettant d'assurer la continuité des services publics et de la vie du pays et notamment de venir en soutien à la Nouvelle-Calédonie. Ils rappellent néanmoins l'importance fondamentale de maintenir, en cette période de grande incertitude et de transition politique, les circuits d'échanges et de concertation établis depuis plusieurs mois avec les représentants de l'Etat et insistent sur la nécessité de prolonger les dispositifs de soutien tels que le chômage partiel et le FSE. L'absence de gouvernement ne doit par ailleurs représenter un obstacle, ni remettre en cause le lancement de chantiers publics indispensables à la reconstruction et à la relance.